



## CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 28 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit septembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois s'est réuni à la salle des fêtes de Sains du Nord sous la présidence de Nicolas DOSEN, en session ordinaire, dûment convoqué le 22 septembre 2022.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Présents et représentés : 66

### Présents :

Commune de Avesnelles : Antoine BADIDI, Marie-Christine MERCIER, Pascal PETIT, Christelle BLANDO

Commune d'Avesnes sur Helpe : Sébastien SEGUIN, Laurence WATTEAU, Benoît BOUDJEMA, Aline BERTRAND, Christian CASTEL, Anne-Laure CATTELOT a donné procuration à Sébastien SEGUIN, Gérard GUERTZMANN, Sylvie CABOOR a donné procuration à Christian CASTEL

Commune de Bas-Lieu : Ghislain FRANCOIS

Commune de Beaurepaire sur Sambre : Pierrick FORET

Commune de Beaurieux : David HOUILLIEZ a donné procuration à Daniel ETEVE

Commune de Bérelles : Orféo RIGONI

Commune de Beugnies : Frédéric ERNESTI

Commune de Boulogne sur Helpe : Nadine MAJKA

Commune de Cartignies : Sabine CAUFAPE, Xavier MOUVET

Commune de Clairfayts : Guy ERPHELIN a donné procuration à Joëlle LEFEBVRE, conseillère suppléante

Commune de Damousies : Alain WITTEMBERG

Commune de Dimechaux : Daniel ETEVE

Commune Dimont : Vincent COURET

Commune de Dompierre sur Helpe : Jean-Pierre LIBERT a donné procuration à Hélène DARLY, conseillère suppléante

Commune de Doulers : Freddy THERY a donné procuration à Cyril BETH, conseiller suppléant

Commune d'Eccles : Didier LEMAIRE a donné procuration Orféo RIGONI

Commune d'Etroeungt : Vincent JUSTICE, Bernadette GRANDIN

Commune de Felleries : Pascal NOYON, Maryse BERNARD, Maxime LOUGUET

Commune de Flaumont-Waudrechies : Jean-Marie VIN

Commune de Floursies : Alain DELTOUR

Commune de Floyon : Evelyne GEBHARDT  
Commune de Grand-Fayt : Thierry THIROUX  
Commune de Haut-Lieu : Hervé CUISSET  
Commune de Hestrud : André BERTEAUX  
Commune de Larouillies : Wilfrid SALMON  
Commune de Lez-Fontaine : Philippe HANOT  
Commune de Liessies : Alain RICHARD a donné procuration à Vincent COURET  
Commune de Marbaix : Damien DUCANCHEZ  
Commune de Petit-Fayt : Claude ROYAUX  
Commune de Prisches : Jean-Claude FOVEZ, Chantal BLEHAUT  
Commune de Rainsars : Colette WATREMEZ  
Commune de Ramousies : Brice AMAND a donné procuration à Hervé LASPALAS  
Commune de Sains du Nord : Christine BASQUIN, Jean-Pierre DESSAINT, Sabine BUFI, Daniel DEUDON, Anne-Marie LENTIER, Natacha VANELSLANDE  
Commune de Saint-Aubin : Mauricette FREHAUT a donné procuration à Monique JOLY, conseillère suppléante  
Commune de Saint-Hilaire-sur-Helpe : Nicolas DOSEN  
Commune de Sars-Poteries : Sandra BROGNET, Didier CARETTE, Florian LIENARD  
Commune de Sémeries : Hervé LASPALAS  
Commune de Semousies : Jérôme BEUGNIES a donné procuration à Patrick DEHEN  
Commune de Solre le Château : Patrick DEHEN, Chloé TROUILLIEZ, Christian BINOIT  
Commune de Solrignes : Rémi LE ROUZIC  
Commune de Taisnières en Thiérache : Claude CONNART a donné procuration à Christophe LIESSE, conseiller suppléant  
Commune de Wattignies la Victoire : Vincent QUEVALLIER a donné procuration à Philippe HANOT

Absents, excusés :

Commune d'Avesnelles : Michel CHALDAUREILLE  
Commune d'Avesnes sur Helpe : Jacky ROUSSELLE  
Commune de Choisies : Bernard PAQUET

**Objet de la délibération : Aménagement du futur lieu culturel inclusif à Avesnes : demande de subvention auprès de la DRAC / DGD concours particulier pour les bibliothèques – Acquisition de mobilier pour le lieu culturel inclusif**

Numéro de la délibération : DC\_2022\_086

Pièces jointes : (NEANT).

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 66

- - - - -

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande publique ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois ;

Vu la délibération n° DC\_2021\_036 du 28 juin 2021 approuvant l'Avant-Projet Définitif prévoyant la requalification d'un immeuble comportant notamment la création d'un lieu de vie culturel, réunissant ludothèque et médiathèque, inclusive et participative, tête de réseau communautaire des médiathèques du territoire,

Considérant que la nouvelle médiathèque doit faire l'objet d'un programme d'investissements concernant l'aménagement intérieur des locaux, via le mobilier, le matériel spécifique, la signalétique.

Considérant que le projet d'aménagement intérieur a été étudié avec différents partenaires qui ont apporté leurs expériences et conseils et doit répondre aux objectifs suivants :

- Une offre de mobiliers adaptés, esthétiques, robustes, faciles d'entretien : des étagères accessibles PMR, suffisamment profondes pour y ranger des jeux, des étagères mobiles en grande majorité.
- Créer un lieu chaleureux, accueillant, qui invite à s'y attarder
- Séparer les zones « calmes » des zones de « vie »
- Permettre à tous les types d'usagers d'y trouver un espace adapté,

Considérant que cet investissement a déjà obtenu une aide dans le cadre de la FNADT et de la CAF à hauteur de 42650 €,

- = - = - = - = - = - = - = - = - = -

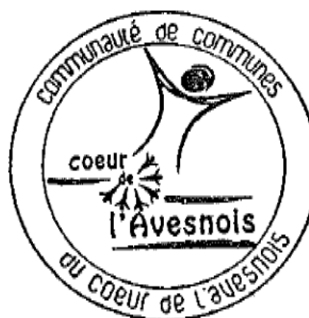
Le Conseil de Communauté, à l'unanimité, décide :

- ✓ D'APPROUVER l'acquisition de mobilier pour la médiathèque tête de réseau d'Avesnes sur Helpe ;
- ✓ D'AUTORISER le Président à consulter les entreprises pour l'acquisition du mobilier
- ✓ D'AUTORISER le Président à solliciter une attribution de DGD auprès de la DRAC ;
- ✓ D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait en séance les jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission au contrôle de légalité et de la publication,

**Le Président,  
Nicolas DOSEN**



*Publié sur le site Internet le 11/10/2022*

*Envoyé en préfecture le 03/10/2022*

*Reçu le 03/10/2022*

*Identifiant de télétransmission : 059-200043263-20220928-DC\_2022\_086-DE*